

## LA POLITIQUE TOURISTIQUE DU MAIRE MISE A MAL



EDITO

**Cap Lorient :**

**Un déficit démocratique**

*Les élus du Conseil municipal souffrent d'une absence totale d'informations sur l'activité de Cap Lorient. Aucun compte rendu au conseil, chacun apprenant par presse interposée ce qui s'y passe. Jamais le Maire ne fait état des projets et réalisations de Cap Lorient. Rien n'est débattu, ni la gestion quotidienne des services sur l'île, ni le transfert de l'eau, ni les terrains et bâtiments achetés, ni les projets...*

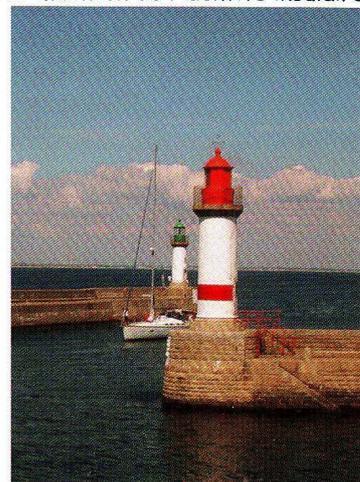
*Le possible transfert du Foyer résidence dans l'école des sœurs à Kermunion est la dernière illustration de cette opacité voulue par le Maire. Il a décidé seul de l'opportunité du transfert, confié la maîtrise d'ouvrage à Cap Lorient à travers Lorient Habitat qui vient de lancer un concours restreint de maîtrise d'œuvre.*

*La démocratie à la Régénermel perdue !*

**De 30 à 75% d'absentéisme**

*Alors que le maire perçoit une indemnité de 2012,9€/mois pour représenter Groix au sein des instances de Cap Lorient (en sus de ses indemnités de Maire - 890€/mois), celui ci se fait plutôt discret et se distingue par son fort absentéisme aux réunions. Si l'on s'en tient à la période allant de février 2011 à février 2012, il n'a participé qu'à seulement 2 Conseils communautaires sur les 8 et à 10 bureaux sur les 15. Ceci est aujourd'hui inacceptable.*

Conjuguer développement touristique, économie et maintien de l'identité insulaire relève d'une alchimie complexe que les élus doivent mettre en œuvre avec beaucoup d'habileté, de dialogue et surtout sans improvisation. Le rôle des élus est primordial, ils doivent définir une stratégie et impulser une dynamique, être fédérateurs et travailler en bonne intelligence avec les partenaires locaux.



Dès le début de son mandat, le Maire a plutôt œuvré dans le sens contraire. Alors que le tourisme est une richesse pour l'île, il donnait le ton de sa politique en ne proposant ni adjoint en charge de l'économie et du tourisme, ni commission dédiée. Rapidement, il se débarrassait de l'office de tourisme de l'île en confiant sa gestion et son personnel à Cap Lorient, au grand dam des adhérents dont le nombre ne cesse de diminuer. Aucune priorité, aucune stratégie et ceci malgré les mises en garde de beaucoup d'entre nous. Pire, un laisser aller s'est développé et l'île apparaît aujourd'hui comme laissée à l'abandon....

En 2011, face à la baisse de fréquentation et de notoriété de l'île le maire prend conscience qu'il est peut-être temps de se reprendre. Il recrute, pour deux années une chargée de mission qui doit définir une stratégie de tourisme durable pour l'île. Plusieurs réunions sont organisées avec les acteurs locaux du tourisme, un questionnaire est distribué auprès des insulaires, la commission municipale développement durable se réunit pour la 1<sup>er</sup> fois (en 4 ans !). Mais l'étude aboutit à un constat sévère et peu glorieux après 10 ans de gestion du Maire :

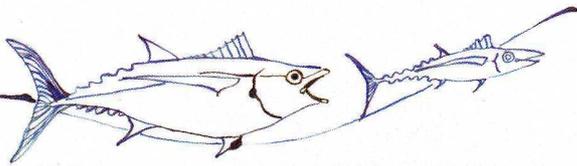
- Pas de politique touristique clairement définie,
- un enjeu touristique mal connu,
- une activité mal maîtrisée,
- des conséquences économiques, sociales et environnementales négatives,
- un dialogue difficile entre l'office de tourisme communautaire et l'association locale du tourisme à Groix.

Prochainement une réunion publique devait être programmée et des actions mises en place, pour que Groix redevienne la destination touristique préférée du Pays de Lorient. Dommage, la chargée de mission vient de quitter l'île sans crier gare et un nouveau recrutement est en cours. Que de temps et d'argent perdus



*Situé au 1<sup>er</sup> étage de la gare maritime, l'office de tourisme est inadapté à la clientèle touristique et d'accès difficile.*

*A quand son transfert dans l'ancien local du canot situé à proximité ?*

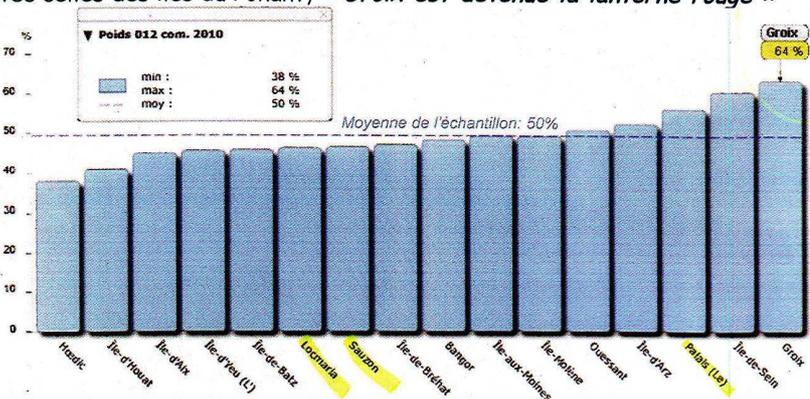


## FINANCES COMMUNALES 2012: «TOUS LES VOYANTS SONT AU ROUGE»

En 2011, à la demande du Maire, les finances de la commune ont été analysées par un cabinet privé « Cabinet Ressources Consultant », spécialisé dans la gestion communale afin de faire un état des lieux, proposer des hypothèses prospectives 2012 à 2016 et un tableau de bord permettant de confectionner chaque année le budget communal. Les conclusions du premier rapport portant sur les années 2005-2010 étaient édifiantes et ont conforté ce que nous dénonçons depuis des années à savoir, la mauvaise gestion du maire et son désintérêt pour notre île. Le cabinet invitait le maire à prendre, dès 2011, des mesures **drastiques** pour améliorer la situation financière de la commune notamment les frais de personnel. Le compte administratif 2011 et le budget 2012 nous montrent que le Maire fait toujours fi des recommandations issues de cette étude très pertinente.

## Des charges de fonctionnement toujours plus hautes

Les charges du personnel restent disproportionnées par rapport à la taille de la commune et sont parmi les plus hautes de tout le département. Si on les compare avec celles des îles du Ponant, « **Groix est devenue la lanterne rouge** »



« Groix est la commune dont les charges de personnel pèsent le plus dans l'ensemble de ses charges de fonctionnement. Ainsi presque deux euros sur trois mandatés en charge de fonctionnement sont des charges de personnel contre un euro sur deux en moyenne dans les communes du Ponant : **64%** (63,72% en 2010, 61,82% en 2009). Ce pourcentage ne cesse de croître alors que, contrairement à plusieurs îles, depuis 2000 de nombreux services ont été transférés à Cap Lorient (ordures ménagères, office de tourisme..) et que des comptes bien séparés existent pour le port de plaisance et le camping. Ceci n'est pas près de s'arranger, car en 2012 les charges de personnel augmenteront de + **4,57%** alors que le cabinet préconisait 1,7%. Le maire a même prévu d'augmenter les dépenses à caractère général de + **6,52%** alors que le cabinet proposait 3%.

## +30% de frais d'électricité

Les élus s'interrogent également sur les augmentations non justifiées : + **11%** des frais de fêtes, cérémonies et réceptions (20 000€), +**9%** des frais de voyages et de +**30%** des frais d'électricité dû notamment à la vétusté de certains bâtiments, à l'éclairage permanent des halles et autres lieux publics ainsi qu'à l'utilisation gratuite, sans aucun contrôle du courant électrique par des privés.....Qui parle d'économies d'énergie ?

## Le Parc à bout toujours à l'amende

Certaines recettes de fonctionnement diminuent sans explication notamment les redevances sur le domaine public communal qui passent de 9368€ à 2348€ soit une baisse de 400%. Il suffit de prendre l'exemple du Parc à bout pour s'apercevoir du laisser aller ambiant. Depuis 2008, malgré une gratuité de 2 premières années, il ne s'est toujours pas acquitté de son loyer qui ne s'élève pourtant qu'à 200 euros par an ! Inadmissible.

## L'autofinancement se réduit comme une peau de chagrin

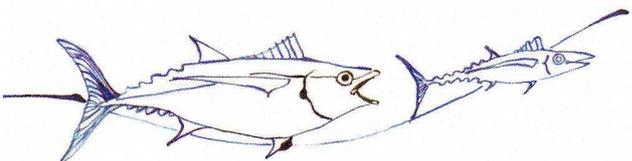
La capacité d'autofinancement de la commune ne cesse de diminuer : **96 000€** en 2011, **147 000€** en 2010 et **387 000€** en 2006. Difficile donc d'assurer sereinement les dépenses communales notamment celles indispensables comme la réfection globale de la voirie. Pire, les augmentations d'impôts (3% en 2011, 1% en 2012) n'arrivent même pas à redresser la barre et ne servent qu'à financer les charges de fonctionnement. Le recours à l'emprunt est de plus en plus nécessaire pour les investissements prévus, (Pôle enfance, travaux de Port Lay, préfabriqué de l'école, etc.). En 2012, le maire va encore emprunter plus d'1 Million d'euros qui vont s'ajouter aux emprunts en cours de 1,7M€.

## Un taux de réalisation des investissements très faible

Depuis 10 ans, nombre de projets sont chaque année lancés, votés, revotés et jamais réalisés. L'année 2011 ne faillit pas à la règle. Sur les 1,5 M€ d'investissements inscrits au budget, seulement 0,28M€ ont été réalisés, soit un taux de réalisation extrêmement faible de **18%** ; Toujours des promesses et des mensonges.

## Le domicile partagé transformé en parking

Le domicile partagé tant promis par le maire et qui devait s'ouvrir en 2010 est-il définitivement dans les oubliettes ? Sans nul doute car le terrain vient d'être transformé en parking pour accueillir encore plus de voitures au bourg.



## INQUIETUDES AU PORT DE PLAISANCE



Les élus de l'opposition s'étonnent de la baisse constante des recettes du port de plaisance et des douches alors que la fréquentation est en hausse et que les tarifs portuaires ont été augmentés de façon importante en 2011 : + 2% pour les visiteurs, + 8,4% à +29,87% pour les propriétaires de bateaux à l'année. En 2011, les recettes visiteurs du port s'élèvent à 130 514 € en 2011 (149 932€ en 2010) soit une baisse de -14%. Même constat pour les douches, 14 046€ en 2011 (17 081€ en 2010) soit une baisse de -21%. Les élus demandent au maire d'analyser plus précisément les raisons de cette baisse et notamment les modalités de perception des taxes visiteurs.

## DES GRAVATS A TOUT VA



Le lieu de dépôt des gravats n'est toujours pas réglé. Chacun fait ce qu'il veut avec ou sans l'aval de la mairie ! A quand la réunion promise, avec les entreprises ?



## LE MAIRE SUPPRIME LE SERVICE PUBLIC DES POMPES FUNEBRES

Sans en avoir informé son conseil municipal, le Maire a confié le service des pompes funèbres, assuré par la commune, à une entreprise privée de Lorient. Dans son journal municipal de décembre, le maire fait la promotion de cette société et précise « que ce sera moins cher pour tous » ; ce qui est faux puisque la comparaison montre, à prestation égale que le coût des obsèques sans cercueil et services est de 193€ pour le service communal et de 912,70€ pour l'entreprise privée. « Nous avons demandé que le service communal soit rétabli au nom du libre choix et dans l'intérêt des Groisillons ».

Une fois encore le maire privilégie l'intérêt privé et l'argent au détriment de l'intérêt général. Lors du conseil municipal du 24 mai, MM Régénermel, Guyader, Blorec, Hess, Baron, Puillon, Boterf, Da Silva, Tonnerre ont voté la suppression définitive de ce service public auquel les Groisillons sont très attachés. Nous nous engageons à remettre en place ce service lors de prochaines échéances électorales.



## LA ZONE DU GRIPP LIVREE 10 ANS APRES !

La priorité des priorités du Maire en 2001 vient enfin d'être livrée. Il a fallu plus de 10



ans et près d'un demi-million d'euros (pris en charge par Cap Lorient), pour que les 12 000 m<sup>2</sup> du secteur du Gripp soient aménagés dont 6 000 m<sup>2</sup> dédiés à la zone artisanale économique. 6 ou 7 lots sont aujourd'hui proposés par Cap Lorient. A ce jour, seule une entreprise de bâtiment (SCI Ty Jose) a déposé un permis de construire pour un bâtiment artisanal avec atelier et bureau.

Nous sommes loin des propos tenus par le maire qui précisait dans la presse locale qu'une dizaine d'entreprises s'était déjà positionnée et que 3 compromis étaient signés « nous ne pourrions pas satisfaire tout le monde et devons mettre des critères très précis ». Souhaitons que ce lourd investissement ne soit pas disproportionné par rapport à la demande locale réelle ; il y va non seulement de la crédibilité des décideurs mais surtout de la bonne utilisation de l'argent du contribuable.

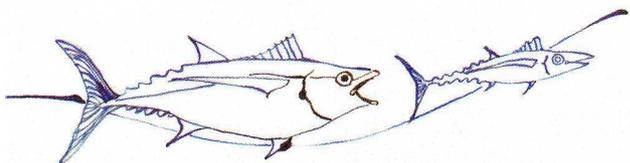
## LE POLE ENFANCE: UN RECOURS EN ANNULATION

Un recours contentieux demandant l'annulation du permis de construire du pôle enfance a été déposé auprès du tribunal administratif de Rennes par une association qui remet en question l'intégration de la construction au paysage urbain, les règles d'accès des personnes à mobilité réduite et de plusieurs parcelles par les services de secours. Contrairement à ce qui se fait généralement, le maire a décidé de ne pas attendre que le recours soit levé pour débiter les travaux et préfère prendre des risques au mépris de l'avis des élus et des contribuables Groisillons. Rappelons que le montant des études et travaux dépasse les 2 Millions d'euros et que ce projet « pharaonique » n'a jamais été présenté en conseil municipal.

## LES CHASSEURS SE MOBILISENT EN FAVEUR DE LA PROPRETÉ

En mars dernier, 5 membres du bureau de la société de chasse, aidés de jeunes chasseurs et d'une poignée de bénévoles ont mené une opération de nettoyage sur l'île : 2 remorques de ferraille à la déchèterie, 3 voitures et du bois..... Merci à eux.





## PORT-LAY : Les travaux enfin terminés

Annoncés en 2005, les travaux de consolidation des digues et cales du port communal de Port-Lay sont enfin achevés (400 000€ dont 240 000€ à la charge de la commune).

## LOCMARIA : Le Port départemental transféré à la commune :

Les élus de l'opposition se sont fortement opposés à la demande du Maire de transférer le port de Locmaria du Conseil Général à la commune alors que rien ne l'y obligeait: « Les conséquences seront très lourdes pour la commune et le contribuable Groisillon. En cas de sinistre, la commune devra assumer non seulement la responsabilité des travaux mais aussi leur financement qui était aujourd'hui nul. Elle n'en a ni les compétences, ni la réactivité, ni les finances pour assumer l'entretien d'un tel ouvrage très exposé aux vents dominants de Sud-ouest ».

## LE SERVICE SOCIAL A LA PEINE

Dans les années 1990, la municipalité de l'époque avait créé un service de portage de repas afin de permettre aux personnes âgées de rester à leur domicile. Depuis cette date, le service n'a guère évolué, et le nombre personnes pouvant en bénéficier est toujours limité à 20 alors que la population îlienne vieillit.

Il a fallu l'intervention de plusieurs élus de l'opposition pour que de nouvelles demandes soient prises en compte. Nous insistons pour qu'une étude de besoins soit lancée afin que ce service, ô combien important, se développe.



## SYLVIE SAN QUIRCE DECORÉE

Dominique Yvon a remis à Sylvie San Quirce la médaille de «chevalier de l'ordre des arts et des lettres» qui récompense la conservatrice de l'écomusée de Groix pour son engagement au service de la culture groisillonne depuis 1989.

## « L'ETOILE DE MER » CHANGE DE PROPRIETAIRE



Françoise et Jean Paul Mahé mettent sac à terre après une riche vie professionnelle consacrée au commerce des produits de la mer en tant que poissonnier : 9 ans à Lorient-Keryado et surtout 29 années sur l'île. Outre leur commerce au centre bourg, ils ont toujours tenu à assurer une tournée dans les villages pour servir *au plus près* les Groisillons et les personnes âgées. Infiniment Merci !

Au 1<sup>er</sup> mai, Marie-Pierre et Thierry Orvoën « le vivier des côtiers » ont pris la relève. Tous nos vœux de réussite.



Le 1<sup>er</sup> avril, Jour de fête au CLUB DU GRAND LARGE pour plus de 90 personnes

## LU DANS LA PRESSE : « GROIX ET NATURE »

La revue « Bretons » d'avril 2012, parle des îles bretonnes et de leur avenir économique : *Les entreprises insulaires sont le plus souvent de petites structures. Sur les 1 513 établissements que comptent les îles, plus de la moitié n'a aucun salarié et 96% en a moins de neuf. Ce sont essentiellement de petites entreprises artisanales ou de services liées à l'activité touristique.*

*Sur les îles, des initiatives quasi militantes comme celle de Christian Guyader de « Groix et Nature » restent exceptionnelles. Les difficultés liées à l'insularité sont nombreuses et les entreprises rechignent à s'y installer « il n'y a que des contraintes », certifie Christian Guyader qui a lancé, il y a dix ans, une conserverie de poissons sur l'île de Groix. « La logistique, notamment, est une vraie galère. Produire sur une île, ce ne sont que des surcoûts ». Alors pourquoi avoir fait ce choix ? « Pour répondre aux valeurs de l'entreprise. La société Guyader revendique le respect de l'homme et de son territoire. Il fallait faire quelque chose pour illustrer ça. La rencontre avec l'ancien maire de Groix, Dominique Yvon a été déterminante. Il cherchait un industriel assez fou pour s'implanter sur l'île. Il m'a dit si on ne sait pas créer des emplois, nos îles vont crever. J'ai promis de faire quelque chose ». Dix ans plus tard, Groix et Nature produit 600 000 pots par an, est rentable et emploie sept Groisillons à temps plein. Des projets d'agrandissement sont même à l'étude. « Mais on n'y serait jamais arrivé sans l'appui du groupe Guyader » affirme ce patron qui regrette le manque de soutien à l'entrepreneuriat insulaire. Il plaide aujourd'hui pour une action politique visant à proposer des facilités d'implantation et de logistique aux entreprises. « Les entreprises, c'est la vie. Sans elles, pas de travail, pas de familles, pas d'école.... »*

**VIVRE A GROIX EN ASSEMBLEE GENERALE LE SAMEDI 18 AOUT 2012 A 18H**



